



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00027** du - 5 MARS 2024

Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) 10, RUE DES FRERES MONTGOLFIER
95500 GONESSE

En vue de la réalisation : Installation de 10 panneaux photovoltaïques d'une surface de
17.95 m² en Surimposition à la toiture.

Dimension pour un panneau hauteur : 1.76 m - largeur : 1.02 m

Couleur : noire, Puissance totale de l'installation prévue : 3.75 kWc.

Sur un terrain sis 27 RUE PAUL CEZANNE
Cadastré AD59

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le - 5 MARS 2024



Le Maire,
Maire et par délégation
chargé du logement
Urbanisme

Kati CABILLIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00027** du - 5 MARS 2024 a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,